



Fabulation & atteinte à la vie privée

Par **Stéphanie**, le **09/03/2009** à **16:44**

Bonjour,

J'ai un petit souci qui m'empoisonne la vie. J'ai effectué un apprentissage dans l'entreprise (de mon père), pour un BEP secrétariat. La secrétaire devait me former ce que j'ai fait seul, car comme elle le disait elle avait peur que je prenne sa place, ce qui n'était pas le cas. Et pendant ces deux années elle avait prévu le coup, j'ai eu droit à des insultes, propos racistes, ect.... Pour autant durant ces années je ne lui en est pas tenu rigueur, je l'ai aidé de nombreuses fois, mais cela peut importe. Elle a été licenciée pour plusieurs motifs notifiés ou pas afin qu'elle puisse bénéficier de ces droits. Elle a mis mon patron au prud'hom, en se justifiant que tout cela venait de moi bien évidemment. Que je l'harcèle, l'insulte.... ce qui est évidemment incorrect. Je suppose que cela lui est venu suite à mon âge en pensant que cela sera plus facile à justifier. Et pourtant j'ai le respect. Mais aujourd'hui elle m'est ma vie privée au prud'hom, ma vie privée je ne vois pas pourquoi? Le prud'hom règle des affaires professionnelles et non privée! Surtout que tout cela est pure fabulation.

Ma vie privée et mise au regard de tout le monde est me touche personnellement. Que puis-je faire contre elle?? Puis-je l'assigner en justice?

Cela n'est pas normal qu'à peine rentrée dans la vie active il faut que l'on m'en face voir de toutes les couleurs sur la stupidité humaine.

Vous remerciant de vos réponses.
A très bientôt

Par **Visiteur**, le **10/03/2009** à **12:23**

bonjour stéphanie,

êtes vous sûre d'avoir fait un bep secrétariat ?

j'ai des doutes ????????